



Rapport de gestion

**Pour les trimestres et les périodes de neuf mois
clos les 30 septembre 2018 et 2017**

**550 Burrard Street, Suite 1188,
Vancouver, Colombie-Britannique
V6C 2B5**

**Tél. : (604) 687-4018
Télec. : (604) 687-4026**

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion daté du 25 octobre 2018 d'Eldorado Gold Corporation (la « société » ou « Eldorado ») présente de l'information qui, de l'avis de la direction, est pertinente pour l'évaluation et la compréhension de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017. Le rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et périodes de neuf mois clos à ces dates, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Par ailleurs, ce rapport de gestion devrait être lu parallèlement avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi qu'avec les rapports de gestion connexes.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « Eldorado », « nous » ou « la société » désignent Eldorado Gold Corporation. L'expression « le trimestre considéré » désigne le troisième trimestre de 2018.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et devrait être lu à la lumière des facteurs de risque décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion et à la rubrique « Énoncés prospectifs » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'information supplémentaire figurant au présent rapport de gestion, les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 et la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que des communiqués de presse ont été déposés par voie électronique au moyen du Système électronique d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et de l'*Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval system* (« EDGAR »), et sont disponibles en ligne dans le profil d'Eldorado Gold Corporation au www.sedar.com, au www.sec.gov/edgar et sur le site Web de la société (www.eldoradogold.com).

Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS figurent au présent rapport de gestion, y compris le prix moyen réalisé de l'or par once, les charges d'exploitation décaissées, les charges d'exploitation décaissées par once vendue, les charges décaissées tout inclus liées au maintien, le bénéfice net ajusté des activités poursuivies, le bénéfice net ajusté par action des activités poursuivies, le fonds de roulement, le bénéfice tiré des activités d'exploitation aurifère, et le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »). Dans le secteur de l'exploitation aurifère, il s'agit de mesures communes de la performance, mais ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La société est d'avis que ces mesures, en sus de l'information présentée conformément aux IFRS, fournissent aux investisseurs de l'information utile pour les aider à évaluer le rendement de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Par conséquent, ces mesures, fournies à titre d'information supplémentaire, ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains (« \$ US ») et tous les montants présentés dans les tableaux sont libellés en millions de dollars américains, sauf les montants par action, ou par once.

Table des matières

Rubrique	Page
Eldorado en bref	4
Faits saillants du troisième trimestre de 2018 et de la période suivante	5
Faits saillants des neuf premiers mois de l'exercice 2018	6
Examen des résultats financiers	7
Perspectives révisées pour 2018	9
Perspectives triennales	11
Mise à jour – activités	12
Projets de mise en valeur	16
Prospection	18
Mesures non conformes aux IFRS	19
Résultats trimestriels	26
Situation financière et situation de trésorerie	26
Sources de financement	26
Dette	28
Capitaux propres	28
Gestion des risques	28
Questions comptables	34
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	39
Personne qualifiée	39
Énoncés prospectifs et facteurs de risque	39

Eldorado en bref

Établie à Vancouver, au Canada, Eldorado détient et exploite des mines à l'échelle mondiale. Ses activités touchent tous les volets du secteur minier, soit la prospection, l'évaluation et la mise en valeur, la production et la remise en état.

Mines d'or en exploitation :

- Kişladağ, en Turquie (100 %)
- Efemçukuru, en Turquie (100 %)
- Olympias, en Grèce (95 %)

Projets aurifères :

- Lamaque, au Canada (100 %)
- Projet de concentrateur de Kişladağ, en Turquie (100 %)
- Skouries, en Grèce (95 %)
- Perama Hill, en Grèce (100 %)
- Certej, en Roumanie (80,5 %)
- Tocantinzinho, au Brésil (100 %)

Autres mines :

- Stratoni – concentrés de plomb et de zinc, en Grèce (95 %)
- Vila Nova – minerai de fer, au Brésil (100 %)

Les actions d'Eldorado sont inscrites à la cote des bourses suivantes :

- Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole ELD
- New York Stock Exchange (« NYSE ») sous le symbole EGO

Notre attention immédiate sur la croissance



Faits saillants du troisième trimestre de 2018 et de la période suivante¹⁾

Principales informations financières consolidées et faits nouveaux concernant la société

- **Approbation du conseil d'administration pour la poursuite du projet de concentrateur de Kışladağ** : L'étude de faisabilité a été parachevée et le 25 octobre 2018, le conseil d'administration a approuvé la poursuite du projet de concentrateur.

Faits saillants du projet :

- o Dépenses d'investissement estimées à 520,0 millions de dollars, dont une tranche de 384 millions de dollars pour le concentrateur, une tranche de 75 millions de dollars pour le prédécapage et une tranche de 61 millions de dollars au titre de la provision pour éventualités et croissance.
 - o Valeur actualisée nette estimative après impôt du projet de 392 millions de dollars selon un taux d'actualisation de 5 %, un taux de rendement interne après impôt de 20,4 % et une période de remboursement de 3,9 ans, le tout selon un prix de l'or hypothétique de 1 300 \$ l'once.
 - o Les réserves prouvées et probables ont sensiblement la même définition que celle présentée dans le Règlement 43-101 (« Règlement 43-101 »). L'étude de préfaçabilité déposée en mars 2018 présente des réserves prouvées et probables de 3,0 millions d'onces à 0,81 gramme par tonne d'or, compte tenu de l'épuisement pour les quatre premiers mois de 2018 pouvant soutenir une durée de vie de la mine de neuf ans selon une production annuelle moyenne de 270 000 onces d'or en fonction des charges décaissées tout inclus liées au maintien de 793 \$ l'once.
- **Production en avance et révision à la hausse des prévisions pour 2018** : Production d'or trimestrielle de 84 783 onces, dont une tranche de 13 430 onces attribuables à la production précommerciale de Lamaque (70 053 onces au troisième trimestre de 2017).
 - o Les prévisions pour 2018 ont été révisées à la hausse pour être portées à une fourchette se situant entre 345 000 et 350 000 onces. Les charges d'exploitation décaissées prévisionnelles se chiffrent entre 600 \$ et 650 \$ par once vendue.
 - o Les prévisions pour Kışladağ ont été augmentées à une fourchette se situant entre 160 000 et 170 000 onces, selon des charges d'exploitation décaissées se situant entre 500 \$ et 550 \$ par once vendue, compte tenu d'une tranche de 300 \$ l'once vendue au titre de variations hors trésorerie des stocks.
 - o Les prévisions pour Olympias ont été réduites entre 45 000 et 50 000 onces, selon des charges d'exploitation décaissées de 600 \$ à 700 \$ l'once vendue.
- **Produits stables tirés des activités poursuivies** : Le total des produits tirés des activités poursuivies au cours du troisième trimestre s'est chiffré à 81,1 millions de dollars pour le trimestre considéré (95,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2017). Les produits tirés de l'or à l'égard des activités poursuivies se sont établis à 76,0 millions de dollars (84,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2017), sur des ventes de 64 589 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or de 1 177 \$ l'once (65 439 onces au prix de 1 290 \$ l'once au troisième trimestre de 2017).
- **Maintien de la solide situation de trésorerie** : À la clôture du trimestre, la société a enregistré des liquidités totalisant 635,0 millions de dollars, ce qui comprend la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme de 385,0 millions de dollars et des lignes de crédit inutilisées de 250,0 millions de dollars.

¹⁾ Dans le présent rapport de gestion, la société fait référence aux expressions « charges d'exploitation décaissées par once », « charges décaissées tout inclus liées au maintien par once », « bénéfice tiré des activités d'exploitation aurifère », « bénéfice net ajusté », « prix moyen réalisé par once vendue », « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements des activités poursuivies », « fonds de roulement », « charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie », « charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once » et « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » comme mesures de performance supplémentaires pour la société. Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter aux pages 19 à 25 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

- **Rentrées nettes liées aux activités poursuivies** : Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies se sont établies à 23,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (sorties nettes liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies de 7,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2017).
- **Atteinte d'étapes clés dans le processus d'obtention des permis** : Le certificat d'autorisation des activités de l'usine Sigma de Lamaque a été reçu au cours du trimestre.
- **Mise à jour du profil des actifs** : Des suites du parachèvement de l'étude de faisabilité et de l'obtention de l'approbation du conseil d'administration pour la poursuite du projet de concentrateur de Kışladağ, un examen des durées d'utilité des actifs du remblai de lixiviation a entraîné l'inscription d'une charge de dépréciation de 117,6 millions de dollars (94,1 millions de dollars déduction faite du recouvrement d'impôt différé) au cours du troisième trimestre.
- **Perte nette attribuable aux actionnaires** : Au troisième trimestre de 2018, la perte nette attribuable aux actionnaires de la société liée aux activités poursuivies s'est établie à 128,0 millions de dollars (0,16 \$ par action), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de la société liée aux activités poursuivies de 4,2 millions de dollars (0,01 \$ par action) au troisième trimestre de 2017. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de la société pour le troisième trimestre de 2018 s'est établie à 21,9 millions de dollars, soit (0,03) \$ par action (bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de 1,3 million de dollars, ou 0,00 \$ par action au troisième trimestre de 2017), principalement en raison de l'exclusion de l'incidence de la dépréciation de l'actif de remblai de lixiviation de Kışladağ susmentionnée, en sus d'autres charges sans effet sur la trésorerie liées aux pertes latentes sur les actifs d'impôt différé découlant de la dévaluation monétaire soutenue en Turquie.
- La société présentera dorénavant ses réserves et ressources au quatrième trimestre de chaque exercice au lieu de les présenter au premier trimestre de chaque exercice. Les réserves et ressources pour 2018 seront présentées d'ici décembre 2018.

Faits saillants des neuf premiers mois de l'exercice 2018¹⁾

- **Hausse de la production** : La production de 273 261 onces pour les neuf premiers mois de 2018 représente une hausse de 30,8 % par rapport aux 208 917 onces présentées en 2017.
- **Maintien des faibles coûts de production** : Les charges d'exploitation décaissées de 625 \$ l'once et les charges décaissées tout inclus de maintien de 944 \$ l'once représentent une hausse d'un exercice à l'autre imputable aux charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie de 144 \$ l'once (485 \$ l'once et 859 \$ l'once respectivement, pour 2017).
- **Mise à jour du plan d'affaires** : Accent placé sur la mise en valeur de Lamaque et sur un nouveau concentrateur à Kışladağ pour accroître la production annuelle et la porter à 600 000 onces d'ici 2021.
- **Achèvement et dépôt des rapports techniques pour les projets de Lamaque, Kışladağ et Skouries** : Ces rapports techniques ont été préparés conformément au Règlement 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

1) Dans le présent rapport de gestion, la société fait référence aux expressions « charges d'exploitation décaissées par once », « charges décaissées tout inclus liées au maintien par once », bénéfice tiré des activités d'exploitation aurifère », « bénéfice net ajusté », « prix moyen réalisé par once vendue », « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements des activités poursuivies », « fonds de roulement », « charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie », « charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once » et « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement », comme mesures de performance supplémentaires de la société. Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter aux pages 19 à 25 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

- **Rentrées nettes de trésorerie liées aux activités poursuivies** : Pour l'exercice à ce jour, les rentrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies se sont chiffrées à 71,6 millions de dollars (rentreées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies de 15,9 millions de dollars pour 2017).
- **Les prévisions en matière de production pour l'ensemble de l'exercice sont passées à une fourchette de 345 000 à 350 000 onces d'or** : Les prévisions étaient auparavant de 330 000 à 340 000 onces d'or. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la production du remblai de lixiviation de Kışladağ.
- **Atteinte d'étapes clés dans le processus d'obtention des permis** : Confirmation que la construction d'un concentrateur à Kışladağ pourrait commencer aux termes de l'étude d'impact environnementale, obtention de la concession minière à Tocantinzinho et réception du certificat d'autorisation pour les activités de l'usine Sigma à Lamaque.

Examen des résultats financiers

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits	81,1 \$	95,4 \$	366,1 \$	290,0 \$
Produits tirés de l'or ¹⁾	76,0 \$	84,4 \$	312,8 \$	247,1 \$
Or vendu (en onces)	64 589	65 439	245 400	196 713
Prix moyen réalisé de l'or (en \$ l'once vendue)	1 177	1 290	1 274	1 256
Charges d'exploitation décaissées – mines d'or (en \$ l'once vendue)	754	508	625	485
Charges décaissées tout inclus liées au maintien – mines d'or (en \$ l'once vendue)	1 112	925	944	859
Bénéfice net des activités d'exploitation minière	4,7 \$	30,4 \$	73,1 \$	101,3 \$
Perte de valeur des immobilisations corporelles, après impôt	(94,1)	0,0	(94,1)	0,0
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société ^{2),3)}	(128,0) \$	(4,2) \$	(143,7) \$	10,9 \$
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires de la société	(21,9) \$	1,3 \$	(9,5) \$	15,6 \$
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies	23,2 \$	(7,0) \$	71,6 \$	15,9 \$
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société – de base (en \$ par action)	(0,16)	(0,01)	(0,18)	0,01
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société – dilué (en \$ par action)	(0,16)	(0,01)	(0,18)	0,01

1) Ajustements à la valeur de marché sur les ventes provisoires.

2) Le bénéfice net de 2017 se rapporte aux activités poursuivies.

3) Comprend les charges sans effet sur la trésorerie.

Trimestre clos le 30 septembre 2018

Les ventes d'or, établies à 64 589 onces d'or au cours du trimestre étaient semblables à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent en raison du fait que la baisse des ventes à Kışladağ a été compensée en partie par les ventes à Olympias en 2018. Le total des produits tirés de la vente de métaux s'est établi à 81,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, comparativement à 95,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, en raison d'une légère baisse des volumes de ventes et d'une diminution du prix moyen réalisé par once d'or, établi à 1 177 \$ l'once, comparativement à 1 290 \$ l'once au troisième trimestre de 2017.

La diminution des produits tirés de l'or pour le trimestre considéré, conjuguée à la montée des coûts de production et de la charge d'amortissement et d'épuisement ont donné lieu au recul du bénéfice tiré des activités d'exploitation minière d'un exercice à l'autre. Les coûts de production au troisième trimestre de 2018 ont été de 10,2 millions de dollars supérieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle essentiellement de charges sans effet sur la trésorerie de 21,1 millions de dollars liées au retrait de stocks placés sur le remblai de lixiviation à Kişladağ en raison de la diminution du nombre d'onces, ainsi que du début de la production d'Olympias au début de l'exercice 2018, facteurs partiellement compensés par la baisse des coûts de production à Efemçukuru et Stratoni.

Les stocks placés sur le remblai de lixiviation de Kişladağ ont été ajustés à la hausse d'environ 76 000 onces d'or au cours du trimestre pour tenir compte d'une hausse du nombre d'onces recouvrable sur le remblai. Les coûts associés aux stocks seront désormais répartis sur les onces résiduelles prévues sur le remblai de lixiviation. On prévoit que les trimestres à venir subiront l'incidence d'autres charges sans effet sur la trésorerie à mesure que le retrait de stocks placés sur le remblai de lixiviation de Kişladağ se poursuit. Pour le trimestre, les charges d'amortissement ont légèrement augmenté d'un exercice à l'autre en raison du démarrage d'Olympias ainsi que d'une augmentation à Kişladağ du fait du retrait de stocks placés sur le remblai de lixiviation.

Au terme de l'étude de faisabilité du concentrateur et de l'approbation du conseil d'administration pour poursuivre le projet à Kişladağ, un examen des durées d'utilité des actifs du remblai de lixiviation de Kişladağ a entraîné l'inscription, au cours du trimestre, d'une perte de valeur de 117,6 millions de dollars (94,1 millions de dollars après le recouvrement d'impôt différé). Ainsi, la perte nette attribuable aux actionnaires de la société pour le trimestre considéré s'est établie à 128,0 millions de dollars ou (0,16 \$) par action, contre une perte nette de 4,2 millions de dollars, ou (0,01 \$) par action au troisième trimestre de 2017. La perte nette ajustée pour le trimestre considéré s'est établie à 21,9 millions de dollars ou (0,03 \$) par action comparativement à un bénéfice net ajusté de 1,3 million de dollars, ou 0,00 \$ par action pour le troisième trimestre de 2017 (se reporter à la page 16 pour un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) au bénéfice net ajusté (à la perte nette ajustée)).

Les charges générales et administratives ont diminué de 1,9 million de dollars d'un exercice à l'autre en raison de coûts non récurrents en 2017 associés à l'acquisition d'Integra. Des coûts fixes des mines de 4,5 millions de dollars ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2018 à l'égard des mines Kişladağ, Vila Nova, Perama Hill et Skouries (1,3 million de dollars en 2017).

Au troisième trimestre, la perte de valeur des actifs en Turquie a entraîné un recouvrement d'impôt différé de 23,5 millions de dollars. Ce recouvrement a été annulé en partie par l'affaiblissement soutenu des monnaies turque et brésilienne par rapport au dollar américain. Le montant net du recouvrement d'impôt différé pour le trimestre considéré s'est établi à 11,6 millions de dollars. Sur une base trimestrielle, la charge/le recouvrement d'impôt continuera d'être sensible à la volatilité des monnaies brésilienne et turque.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018

Les produits pour les neuf premiers mois se sont accrus d'un exercice à l'autre en raison de la hausse de la production d'or, ainsi que de l'augmentation des produits tirés des sous-produits d'Olympias. La hausse des volumes de vente d'or est attribuable aux nouvelles ventes d'Olympias, ainsi qu'à la hausse des ventes à Efemçukuru et à Kişladağ comparativement à 2017. La hausse des produits tirés des métaux a été contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation et de la charge d'amortissement.

Les charges d'exploitation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 comprennent une charge sans effet sur la trésorerie de 35,0 millions de dollars liée à la variation des stocks du remblai de lixiviation de Kişladağ, comparativement à un crédit sans effet sur la trésorerie de 30,7 millions de dollars pour la variation des stocks pour la période correspondante de 2017. Les niveaux de stocks placés sur le remblai de lixiviation de Kişladağ ont augmenté au cours des neuf premiers mois de 2017, comparativement à des retraits de stocks au cours des neuf premiers mois de 2018. Les coûts de production, compte non tenu de la variation des stocks, se sont accrus de 13,1 millions de dollars par rapport à 2017, essentiellement en raison de l'ajout des coûts de production d'Olympias en 2018.

La perte nette attribuable aux actionnaires de la société s'est établie à 143,7 millions de dollars ou (0,18 \$) par action pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de 10,9 millions de dollars, ou 0,01 \$ par action, pour la période correspondante de 2017. La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice comprend la perte de valeur des actifs du remblai de lixiviation de Kışladağ se chiffrant à 117,6 millions de dollars (94,1 millions de dollars après impôt) décrite dans les résultats trimestriels à la page précédente. Par conséquent, la perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établie à 9,5 millions de dollars ou (0,01 \$) par action, comparativement à un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société de 15,6 millions de dollars ou 0,02 \$ par action pour la période correspondante de 2017.

Les charges d'intérêts ont augmenté de 4,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, alors que les intérêts sur obligations liées à Olympias ne sont plus inscrits à l'actif comme Olympias a commencé la production commerciale. La charge d'impôt a connu une hausse de 14,2 millions de dollars par rapport à 2017 en raison d'une combinaison de l'incidence du recouvrement d'impôt différé lié à la perte de valeur de Kışladağ, de la charge d'impôt différé liée à la dévaluation de la livre turque selon la base fiscale locale, ainsi que d'une charge d'impôt exigible liée aux profits de change imposables sur les soldes libellés en dollars américains détenus en Turquie.

Perspectives révisées pour 2018

Nos activités continuent de présenter de bons résultats et les prévisions en matière de production pour l'ensemble de l'exercice 2018 ont été revues à la hausse, pour s'établir dans une fourchette de 345 000 à 350 000 onces d'or. Les charges d'exploitation décaissées devraient se situer entre 600 \$ et 650 \$ l'once vendue. Il s'agit d'une hausse par rapport aux prévisions précédentes se situant entre 330 000 et 340 000 onces d'or et aux prévisions initiales se situant entre 290 000 et 330 000 onces d'or, ainsi que par rapport aux charges d'exploitation décaissées préalablement prévues se situer entre 580 \$ et 630 \$ l'once vendue, essentiellement en raison de la production plus élevée que prévue à Kışladağ, partiellement contrebalancée par des prévisions à la baisse à Olympias.

Le tableau suivant présente le détail des modifications apportées aux prévisions :

Kışladağ	Prévisions révisées d'octobre 2018		Prévisions révisées de juillet 2018	
	Production (onces)	Charges décaissés (\$/once vendue)	Production (onces)	Charges décaissés (\$/once vendue)
2018	160 000 - 170 000	650 \$ à 700 \$ (y compris environ 300 \$/once vendue de charges sans effet sur la trésorerie)	140 000 - 150 000	700 \$ à 800 \$ y compris environ 350 \$/once vendue de charges sans effet sur la trésorerie)
2019	50 000 - 60 000	900 \$ à 1 000 \$ (y compris environ 170 \$/once vendue de charges sans effet sur la trésorerie) ¹⁾	40 000 - 50 000	900 \$ à 1 000 \$ (y compris environ 300 \$/once vendue de charges sans effet sur la trésorerie)
2020	20 000 - 40 000	900 \$ à 1 000 \$ (y compris environ 100 \$/once vendue de charges sans effet sur la trésorerie) ¹⁾	20 000 - 25 000	600 \$ à 700 \$

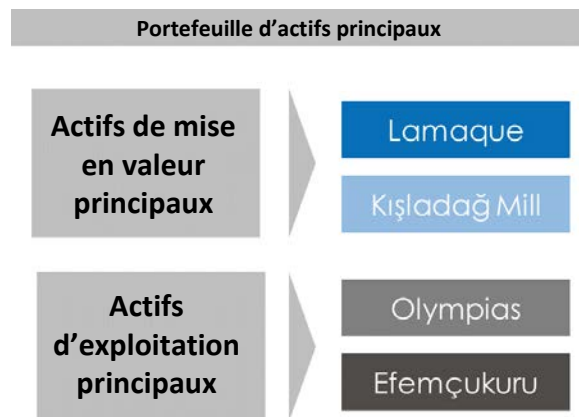
¹⁾ Les prévisions à l'égard des charges d'exploitation décaissées ont augmenté pour Kışladağ en raison de la révision à la hausse de l'estimation de l'utilisation de cyanure.

Les prévisions pour 2018 pour Olympias ont été révisées pour se situer dans une fourchette de 45 000 à 50 000 onces d'or selon des charges d'exploitation de 600 \$ à 700 \$ l'once vendue, comparativement aux prévisions initiales se situant dans une fourchette de 55 000 à 65 000 onces d'or selon des charges d'exploitation de 550 \$ à 650 \$ l'once vendue.

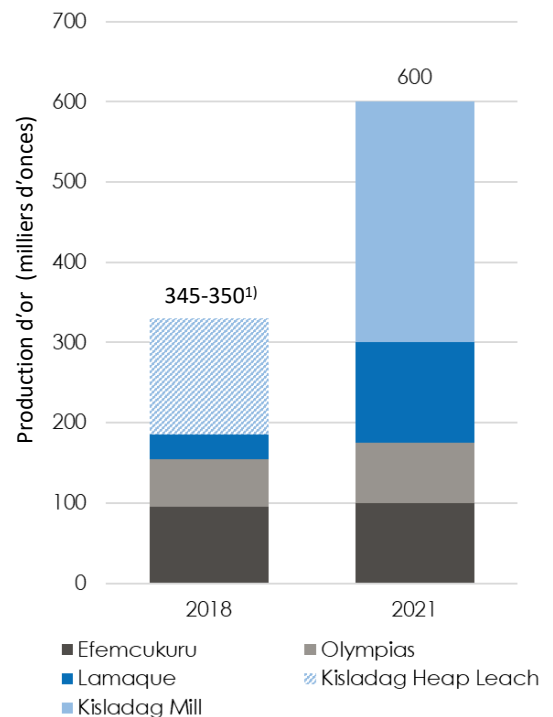
À la lumière de ces prévisions consolidées à la hausse, conjuguées à un retrait de stocks plus important que prévu au cours du trimestre, la société a également revu à la hausse les stocks recouvrables du remblai de lixiviation de Kışladağ d'environ 76 000 onces d'or. Cette variation des estimations des stocks liés au remblai de lixiviation sera comptabilisée prospectivement à titre de nouvelle estimation comptable aux termes de l'IAS 8 à compter du 1^{er} octobre 2018. Les charges associées à ces stocks sont réparties entre chaque once produite et sont présentées dans le tableau précédent à titre de charges sans effet sur la trésorerie.

Perspectives triennales

Cheminement vers la production projetée de 600 000 onces d'ici 2021



- Accent placé sur la poursuite de projets de mise en valeur à faible risque et à rendement élevé – Lamaque et concentrateur de Kışladağ
- Maintien des activités existantes – Remblai de lixiviation de Kışladağ, Efemçukuru, et Olympias
- Engagement envers des activités responsables, des normes les plus strictes en matière de sécurité et d'environnement et collaboration avec les intervenants pour créer de la valeur



1) Prévisions révisées

Le plan d'affaires de la société consiste à accroître sa production annuelle pour la faire passer à 600 000 onces d'ici 2021. Au cours des deux prochaines années, la société entend maintenir une production moyenne de 300 000 à 325 000 onces d'or par an, avec des charges semblables à celles de 2018. Les charges devraient diminuer d'environ 100 \$ à 150 \$ par once vendue lorsque le concentrateur de Kışladağ entrera en production. Les dépenses d'investissement pour la mise en valeur pour 2019 à 2021 devraient totaliser environ 550 millions de dollars (conformément à l'étude de faisabilité de Kışladağ récemment annoncée et au rapport de préaisabilité de mars 2018 pour Lamaque). La société continuera de présenter des prévisions détaillées au début de chaque exercice.

Mise à jour – Activités

Activités liées à l'or	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Total				
Onces produites ¹⁾	84 783	70 053	273 261	208 917
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	754	508	625	485
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	1 112	925	944	859
Dépenses d'investissement de maintien	12,1 \$	12,9 \$	37,2 \$	32,4 \$
Kışladağ				
Onces produites	34 070	35 902	143 814	127 002
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	890	491	685	464
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	1 010	s. o.	821	s. o.
Dépenses d'investissement de maintien	3,3 \$	6,5 \$	13,6 \$	16,5 \$
Efeçukuru				
Onces produites	24 493	24 905	71 494	70 617
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	456	529	503	523
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	766	s. o.	769	s. o.
Dépenses d'investissement de maintien	5,7 \$	6,4 \$	15,3 \$	15,9 \$
Olympias				
Onces produites ¹⁾	12 790	9 246	38 649	11 298
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	1 058	s. o.	643	s. o.
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	1 688	s. o.	1 107	s. o.
Dépenses d'investissement de maintien	3,1 \$	s. o.	8,3 \$	s. o.
Lamaque				
Onces produites ²⁾	13 430	s. o.	19 304	s. o.

¹⁾ Comprend la production précommerciale en 2017.

²⁾ Comprend la production précommerciale de Lamaque.

Kışladağ

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Tonnes de minerai placé sur le remblai	0	3 212 861	3 206 494	9 728 871
Teneur de tête moyenne du minerai traité (en g/t Au)	s. o.	1,17	1,13	1,04
Or (en onces)				
- Produites	34 070	35 902	143 814	127 002
- Vendues	34 069	35 953	143 539	127 188
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	890	491	685	464
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	1 010	s. o.	821	s. o.
Données financières				
Produits tirés de l'or	41,2 \$	46,2 \$	185,6 \$	159,1 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	6,4	7,5	34,9	24,6
Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière	4,4	19,8	49,8	72,7
Dépenses d'investissement de maintien	3,3 \$	6,5 \$	13,6 \$	16,5 \$

La production d'or de Kışladağ inscrite au cours du trimestre s'est établie à 34 070 onces, soit une baisse de seulement 5 % d'un exercice à l'autre en dépit du fait qu'aucun minerai additionnel n'ait été placé sur le remblai depuis le deuxième trimestre de 2018. La production au-delà des prévisions est essentiellement attribuable à la hausse des concentrations de cyanure, ce qui a accru la cinétique de la lixiviation, et à l'irrigation ciblée des zones du remblai de lixiviation en raison du forage sonique en cours. L'accent a également été placé sur la lixiviation des pentes latérales, lesquelles étaient auparavant difficiles d'accès.

Le placement du minerai sur le remblai a été suspendu au cours du deuxième trimestre de 2018 alors que l'étude de faisabilité d'un nouveau concentrateur à Kışladağ avait cours. L'usine de concassage demeurera en mode surveillance et entretien pendant la période de construction du concentrateur. Les charges d'exploitation décaissées ont progressé d'un exercice à l'autre, rendant compte des charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie de 619 \$ l'once¹ liées à une variation des stocks au troisième trimestre de 2018 et à des charges sans effet sur la trésorerie de 332 \$ l'once liées à la variation des stocks au cours des neuf premiers mois de 2018.

Efemçukuru

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Tonnes de minerai broyé	120 491	121 759	371 130	362 514
Teneur de tête moyenne du minerai traité (en g/t Au)	7,30	7,20	6,84	6,87
Taux de récupération moyen (des concentrés)	94,5 %	94,5 %	94,5 %	94,6 %
Or (en onces)				
- Produites	24 493	24 905	71 494	70 617
- Vendues	23 104	29 486	73 957	69 525
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	456	529	503	523
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	766	s. o.	769	s. o.
Données financières				
Produits tirés de l'or	27,4 \$	38,2 \$	94,0 \$	88,0 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	7,8	11,0	26,2	27,0
Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière	8,7	10,3	28,8	22,5
Dépenses d'investissement de maintien	5,7 \$	6,4 \$	15,3 \$	15,9 \$

¹⁾ Les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie sont une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 19 à 25 pour obtenir une analyse de ces mesures non conformes aux IFRS, ainsi que des explications à leur égard.

La production d'or pour le trimestre considéré a diminué légèrement d'un exercice à l'autre en raison d'une baisse de la capacité du concentrateur. Les ventes ont diminué d'un exercice à l'autre en raison des délais de livraison survenus à la fin du troisième trimestre de 2017 relativement à la production du deuxième trimestre de 2017. Les charges d'exploitation décaissées ont diminué d'un exercice à l'autre, reflétant une plus grande capacité, ainsi que la dévaluation persistante de la livre turque. Les dépenses d'investissement ont visé la mise en valeur de la mine souterraine et le réusinage d'équipement mobile.

Olympias

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Tonnes de minerai broyé	90 426	s. o.	260 821	s. o.
Teneur de tête moyenne du minerai traité (en g/t Au)	7,62	s. o.	7,94	s. o.
Taux de récupération moyen (des concentrés)	82,0 %	s. o.	82,9 %	s. o.
Or (en onces) ¹⁾				
- Produites	12 790	9 246	38 649	11 298
- Vendues	7 416	s. o.	27 904	s. o.
Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)	1 058	s. o.	643	s. o.
Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)	1 688	s. o.	1 107	s. o.
Données financières				
Produits tirés de l'or	7,5 \$	s. o.	33,8 \$	s. o.
Produits tirés des métaux de base	1,8	s. o.	20,9	s. o.
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	5,4	s. o.	21,6	s. o.
Bénéfice (perte) des activités d'exploitation minière	(5,8)	s. o.	(6,6)	s. o.
Dépenses d'investissement de maintien	3,1 \$	s. o.	8,3 \$	s. o.

¹⁾ Comprend la production précommerciale en 2017 et les onces payables en concentré Pb/Ag.

Après un solide premier semestre en 2018, l'usine Olympias a dû composer avec des problèmes de récupération du plomb au cours du trimestre. Ces problèmes sont essentiellement imputables aux délais d'obtention des permis ayant une incidence sur la construction et la mise en service de l'usine de pâte, ce qui a mené à un retard de vides devant être remplis dans la zone ouest, ralentissant la production de cette section de la mine. La production a été augmentée dans la zone est, mais les matières de cette section ont représenté des défis quant à la performance du circuit de plomb. Ces défis comprennent un taux de recouvrement moindre du plomb et une concentration plus élevée de matières nuisibles dans le concentré de plomb, qui ont nécessité un changement du processus de vente. À la clôture du trimestre, il y avait une pile de stockage de concentré de plomb au port et sur les navires. Outre ces enjeux, la baisse des prix du zinc et du plomb par rapport aux trimestres précédents a mené à la baisse des produits tirés des sous-produits et à la hausse des charges d'exploitation décaissées et des charges décaissées tout inclus.

Le taux de recouvrement d'or et les teneurs en or des concentrés étaient généralement conformes aux attentes, la teneur des minerais tombant légèrement sous les attentes au cours du trimestre, mais demeurant encore au-delà des attentes pour les neuf premiers mois de 2018. Toutefois, en raison des problèmes survenus avec la production de plomb, le concentré d'or contenait une certaine quantité de plomb, ce qui a occasionné des difficultés à vendre ce concentré. À la clôture du trimestre, Olympias disposait de stocks d'environ 9 500 onces d'or invendu.

À la clôture du trimestre, le remblayage des vides s'améliorait et le ratio de minerai provenant de la zone ouest par rapport au minerai de la zone est avait été restauré. Nous avons également légèrement diminué de manière temporaire la production de l'usine pour permettre la création d'une pile de stockage de minerai à la surface pour aider au mélange. Nous avons également retenu les services de consultants en métallurgie pour nous aider à accroître la performance de l'usine en ce qui a trait à la zone est. La société envisage également le mélange de concentrés de plomb d'Olympias et de Stratoni afin de diminuer la concentration de matières nuisibles.

Stratoni

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Tonnes de minerai traité (sèches)	37 459	28 623	111 306	115 098
Teneur en Pb	6,4 %	6,5 %	6,7 %	6,0 %
Teneur en Zn	9,2 %	8,5 %	9,4 %	9,6 %
Tonnes de concentré produites	9 420	6 852	28 461	28 608
Tonnes de concentré vendues	2 832	7 400	22 580	30 586
Prix moyen réalisé du concentré (\$ par tonne de concentré vendue) ¹⁾	839	1 310	1 265	1 210
Charges décaissées (\$ par tonne de concentré vendue)	1 476	1 170	1 147	953
Données financières				
Produits tirés du concentré	2,4 \$	9,7 \$	28,6 \$	37,0 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Bénéfice (perte) des activités d'exploitation minière	(1,9)	0,9	(2,1)	7,0
Dépenses d'investissement de maintien	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,3 \$

¹⁾ Le prix moyen réalisé comprend des ajustements à la valeur de marché.

La production de concentrés pour le trimestre considéré a augmenté d'un exercice à l'autre en raison de l'amélioration de la capacité de la mine et des teneurs accrues en zinc. Les dépenses de prospection et d'évaluation du trimestre se sont chiffrées à 3,6 millions de dollars et comprenaient la mise en valeur de la mine, les dépenses de prospection inscrites à l'actif, de petits projets d'investissement de maintien et le remplacement de matériel.

Projets de mise en valeur

Lamaque, au Canada

Au cours du trimestre, Lamaque a obtenu le certificat d'autorisation visant les activités de l'usine de Sigma Mill. La mise en valeur de la mine souterraine poursuit sa progression et demeure légèrement en avance sur le plan, le forage de mise en valeur de plus de 2 100 mètres ayant été réalisé au gisement Triangle au cours du trimestre.

Les principales activités à l'usine de Sigma sont axées sur la remise en état et le remplacement de la tuyauterie et des installations électriques, l'installation des moteurs remis en état de l'usine, l'installation de matériel et la construction d'édifices pour les réactifs. Une étape clé a été atteinte avec le début de la phase de mise en service préliminaire du circuit de concassage et la mise en service en conditions humides de l'usine principale. On s'attend à ce que la mise en service complète débute à la fin du mois de novembre.

Les conditions climatiques favorables ont permis l'avancement de la phase 1 de l'installation de gestion des résidus plus rapidement que prévu. La phase 1 fournira suffisamment de stockage pour la première année d'exploitation. Le certificat d'autorisation des activités de l'installation de gestion des résidus a également été obtenu au cours du trimestre, ce qui permet l'entreposage de résidus dans l'installation.

Lamaque demeure en bonne voie d'amorcer la production commerciale au début de 2019.

Projet de concentrateur de Kişladağ, en Turquie

Des suites du parachèvement de l'étude de faisabilité du projet de concentrateur de Kişladağ, le conseil d'administration a approuvé la poursuite du projet le 25 octobre 2018. Les activités de mise en service du projet devraient débuter à la fin de 2020, la production devant débuter au premier semestre de 2021.

Les faits saillants de l'étude de faisabilité sont présentés ci-après, comparativement à l'étude de préfaisabilité aux termes du Règlement 43-101 déposée en mars 2018, qui demeure le rapport technique courant de la société aux fins du règlement 43-101. Les résultats de l'étude de faisabilité au chapitre des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation se rapprochent de ceux indiqués dans le rapport de préfaisabilité. Le plan, les réserves, la stratégie d'exploitation, ainsi que les paramètres géologiques, métallurgiques et opérationnels autres de la mine sont tous demeurés essentiellement inchangés par rapport à ceux présentés dans le rapport de préfaisabilité.

Les autres travaux effectués au cours du trimestre comprennent la sélection de fournisseurs pour le matériel à long délai de livraison, ainsi que l'octroi d'un contrat d'ingénierie préliminaire au fournisseur de filtre à résidus sélectionné. On prévoit que les contrats pour les autres composantes de matériel à long délai de livraison comme les broyeurs seront finalisés et octroyés aux fins de l'achat avant la fin de l'exercice. Les dépenses du trimestre ont totalisé 1,3 million de dollars.

Les dépenses d'investissement ont augmenté par rapport à ceux indiqués dans le rapport de préfaisabilité, essentiellement en raison de la hausse des coûts de l'installation de gestion des résidus et de la filtration des résidus. Les charges d'exploitation ont légèrement augmenté comparativement à l'étude de préfaisabilité essentiellement en raison de la hausse des coûts de l'électricité

Sommaire du rapport de faisabilité du concentrateur de Kişladağ

	Rapport de faisabilité d'octobre 2018	Rapport de préfaissabilité de mars 2018
Capacité du concentrateur	13,0 Mtpa	13,0 Mtpa
Teneur	0,81 g/t	0,81 g/t
Taux de récupération	80,1 %	80,1 %
Production annuelle d'or	270 000 onces	270 000 onces
Durée d'exploitation du concentrateur	9 ans	9 ans
Ratio de décapage	1,3	1,3
Total des charges décaissées	692 \$/once	666 \$/once
Charges décaissées tout inclus	793 \$/once	778 \$/once
<u>Dépenses d'investissement de mise en valeur</u>	520 M\$	490 M\$
Coûts du concentrateur	384 M\$	323 M\$
Extraction des déchets et du minerai	75 M\$	112 M\$
Éventualité	61 M\$	55 M\$
Investissements de maintien	188 M\$	213 M\$
VAN-5 % ¹⁾	392 M\$	434 M\$
Taux de rendement interne ²⁾	20,4 %	22,1 %
Période de remboursement ¹⁾	3,9 ans	3,7 ans

¹⁾ Après impôt, selon un prix de l'or de 1 300 \$ l'once.

Le tableau suivant présente les sensibilités de la VAN et du taux de rendement interne :

Sensibilités du projet Kişladağ	Prix de l'or		Dépenses d'investissement		Charges d'exploitation	
	1 200 \$/once	1 400 \$/once	+10 %	-10 %	+5 %	-5 %
VAN-5 %	238 M\$	534 M\$	344 M\$	440 M\$	338 M\$	439 M\$
Taux de rendement interne	14,8 %	25,7 %	17,6 %	23,8 %	18,5 %	22,2 %

Projet de Skouries en Grèce

Au cours du trimestre, le site de Skouries a poursuivi sa transition vers le mode de surveillance et d'entretien, le transfert du site aux équipes des activités de surveillance et d'entretien s'effectuant progressivement. Le transfert devrait prendre fin au quatrième trimestre de 2018, soit plus tard que prévu en raison des conditions orageuses sur le site plus tôt au cours de l'exercice. La construction d'une installation de gestion des eaux pluviales, les travaux de remblayage du bassin de retenue et les travaux d'établissement de la teneur de la mine à ciel ouvert étaient les principaux travaux en cours pendant le trimestre. L'usine de traitement a été transférée aux équipes des activités de surveillance et d'entretien en juin. Pour le trimestre, les dépenses se sont chiffrées à 6,9 millions de dollars, les coûts de parachèvement prévus mis à jour étant moins élevés qu'initialement prévu.

Projet de Tocantinzinho au Brésil

Au cours du trimestre, des travaux techniques d'évaluation se sont poursuivis pour le projet de Tocantinzinho. Les résultats préliminaires indiquent que des réductions importantes des capitaux investis sont atteignables, ce qui aura une incidence positive sur les données économiques du projet. L'équipe procède à l'heure actuelle à la finalisation d'un rapport rendant compte de ces améliorations aux travaux techniques d'évaluation du projet. Les dépenses liées au projet pour le trimestre considéré ont totalisé 1,0 million de dollars.

Projet de Certej en Roumanie

Au cours du trimestre, les travaux de conception à Certej ont continué de porter principalement sur les études techniques aux fins de l'optimisation des procédés, sur le bassin de résidus et sur le stockage des stériles. Les travaux d'évaluation portant sur la carrière de calcaire et sur le traitement requis pour le processus d'oxydation se sont poursuivis. Les travaux de construction d'infrastructures hors site se sont poursuivis, y compris l'installation de réservoirs d'eau, l'installation de conduites d'approvisionnement en eau et la construction de lignes électriques. Les dépenses du trimestre considéré ont totalisé 3,0 millions de dollars.

Prospection

Un total de 7,5 millions de dollars, passés en charges et inscrits à l'actif, a été consacré à des programmes de prospection au cours du trimestre. Des programmes de forage ont été effectués à l'égard de projets au Canada, en Grèce, en Roumanie et en Turquie.

Au projet Lamaque, au Québec, 9 481 mètres de forage de prospection ont été complétés au cours du trimestre, ciblant l'extrémité inférieure du gisement Triangle et les extensions du gisement Parallèle. Le forage au gisement Triangle a confirmé la continuité de la minéralisation au bas des zones de cisaillement (C6, C10), ainsi que des zones liées au cisaillement secondaires. Les nouvelles zones du filon d'extension minéralisé, d'une épaisseur allant jusqu'à plusieurs dizaines de mètres, ont été identifiées en périphérie des zones de cisaillement. Au gisement Parallèle, les forages se sont poursuivis aux extensions en aval-pendage et le long des zones de cisaillement minéralisées.

En Grèce, 2 230 mètres ont fait l'objet d'un forage sous-terrain aux extensions en aval-pendage ciblées dans la galerie Straton du corps minéralisé Mavres Petres. De nombreux trous ont permis de découvrir d'importantes minéralisations de plus de 20 mètres, confirmant la continuité de la minéralisation au-delà des ressources définies à l'heure actuelle. À Olympias, des forages de prospection de 2 963 mètres ont été parachevés pour les extensions vers l'Est du gisement de la zone est et dans la brèche entre les zones ouest et est. L'analyse des résultats du forage a toujours cours.

La première phase du programme de forage du projet Bambal au centre de la Turquie a été parachevée au cours du trimestre, 1 174 mètres de zones minéralisées situées le long d'un contact schiste marbre ayant été testées. À la mine d'Efemçukuru, les tests de forage ont visé des colonnes minéralisées à Kokarpinar et de nouvelles cibles dans le mur principal du filon Kestane Beleni.

Au projet porphyrique de Bolcana, en Roumanie, la phase 2 du programme de forage a été parachevée à la fin du trimestre, pour un total de 25 631 mètres complétés au cours de l'exercice. La majeure partie du forage effectué au cours du trimestre a été limitée à la section sud du dépôt, où on a relevé une deuxième zone minéralisée présentant des teneurs comparables à celles du dépôt principal.

Mesures non conformes aux IFRS

La société présente certaines mesures non conformes aux IFRS dans le présent document, comme en fait foi l'analyse suivante. La société est d'avis que ces mesures, en sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, offrent aux investisseurs une capacité accrue d'évaluer la performance sous-jacente de la société. Les mesures non conformes aux IFRS sont fournies à titre d'informations supplémentaires et ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à celles des autres émetteurs.

Charges d'exploitation décaissées et charges d'exploitation décaissées par once vendue

Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Les charges d'exploitation décaissées comprennent des coûts d'exploitation de sites miniers, comme l'extraction, le traitement et l'administration, mais excluent les redevances, l'amortissement et l'épuisement, les charges de rémunération fondée sur des actions et les coûts de remise en état. Les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont fondées sur les onces vendues et calculées en divisant les charges d'exploitation décaissées par le volume d'onces d'or vendues. La société présente les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue, car elle est d'avis que ces mesures offrent une aide précieuse aux investisseurs et analystes pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Nous calculons ces charges conformément aux normes de l'Institut de l'or. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les coûts de production. Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once d'or vendue ne devraient pas être considérées de manière isolée ou comme un remplacement des mesures préparées conformément aux IFRS.

Rapprochement des coûts de production avec les charges d'exploitation décaissées :

	Troisième trimestre de 2018	Troisième trimestre de 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Coûts de production	56,1 \$	45,8 \$	209,1 \$	136,0 \$
Coûts de production de Vila Nova et de Stratoni	(4,3)	(8,7)	(26,2)	(32,0)
Coûts de production, à l'exclusion de Vila Nova et de Stratoni	51,8	37,1	182,9	104,0
Crédits au titre des sous-produits et autres ajustements	(2,6)	(1,2)	(24,2)	(3,7)
Redevances et taxes sur la production	(0,6)	(2,7)	(5,2)	(4,9)
Charges d'exploitation décaissées	48,6 \$	33,2 \$	153,5 \$	95,4 \$
Onces d'or vendues	64 589	65 439	245 400	196 713
Charges d'exploitation décaissées par once vendue	754 \$	508 \$	625 \$	485 \$

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif d'exploitation, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de ventes	Autres ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue	Onces d'or vendues
Kışladağ	9,3 \$	(0,3) \$	0,1 \$	21,1 \$	30,2 \$	890 \$	34 069 \$
Efemçukuru	10,3	(0,5)	1,4	(0,6)	10,6	456	23 104
Olympias	16,3	(1,8)	1,8	(8,5)	7,8	1 058	7 416
Total des chiffres consolidés	35,9 \$	(2,6) \$	3,3 \$	12,0 \$	48,6 \$	754 \$	64 589 \$

¹⁾ Les autres coûts présentés sont essentiellement les coûts liés à la variation des stocks.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif d'exploitation, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de ventes	Autres ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue	Onces d'or vendues
Kışladağ	51,1 \$	(0,9) \$	0,5 \$	47,6 \$	98,3 \$	685 \$	143 539 \$
Efemçukuru	33,6	(2,4)	4,8	1,2	37,2	503	73 957
Olympias	46,3	(20,9)	6,1	(13,5)	18,0	643	27 904
Total des chiffres consolidés	131,0 \$	(24,2) \$	11,4 \$	35,3 \$	153,5 \$	625 \$	245 400 \$

¹⁾ Les autres coûts présentés sont essentiellement les coûts liés à la variation des stocks.

Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie et charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once

Les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie et les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie séparent les éléments sans effet sur la trésorerie, comme la variation des stocks, des charges d'exploitation décaissées. Ces mesures ont pour objectif d'aider les lecteurs à évaluer les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie et les charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once au cours d'une période donnée à Kışladağ.

Rapprochement des charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie et des charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once vendue à Kışladağ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

	Charges d'exploitation décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploitation décaissées par once vendue	Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie	Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once
Kışladağ	30,3 \$	34 069	890 \$	21,1 \$	619 \$

Rapprochement des charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie et des charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once vendue à Kışladağ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

	Charges d'exploitation décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploitation décaissées par once vendue	Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie	Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie par once
Kışladağ	98,3 \$	143 539	685 \$	47,6 \$	332 \$

Charges décaissées tout inclus liées au maintien

Les charges décaissées tout inclus et les charges décaissées tout inclus par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ont pour objectif d'aider le lecteur à évaluer le total des coûts de la production d'or actuelle. Bien que ces mesures n'aient pas de définition normalisée dans l'ensemble du secteur, la définition de la société est conforme à la définition des charges décaissées tout inclus établie par le Conseil mondial de l'or dans sa note d'orientation datée du 27 juin 2013. La société définit les charges décaissées tout inclus comme la somme des charges d'exploitation (définies et établies plus haut), des charges liées aux redevances, des dépenses d'investissement de maintien, des charges du siège social et des charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux liées aux activités courantes. Les charges du siège social comprennent les charges générales et administratives, les frais de transaction, les indemnités de cessation d'emploi liées aux changements au sein de la direction et les produits d'intérêts. Les charges décaissées tout inclus excluent les dépenses d'investissement de croissance, les charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux non liées aux activités courantes, les charges d'intérêts, le remboursement de la dette et l'impôt.

Rapprochement des charges décaissées tout inclus et des charges décaissées tout inclus par once vendue :

	Troisième trimestre 2018	Troisième trimestre 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Charges d'exploitation décaissées	48,6 \$	33,2 \$	153,5 \$	95,4 \$
Redevances et impôt sur la production	0,6	2,7	5,2	4,9
Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	8,8	11,4	32,1	35,6
Coûts de prospection	0,9	0,3	1,5	0,6
Coûts de remise en état et amortissement ¹⁾	0,6	0,0	2,4	0,0
Dépenses d'investissement de maintien	12,1	12,9	37,2	32,4
Total des charges décaissées liées au maintien	71,6 \$	60,5 \$	231,9 \$	168,9 \$
Onces d'or vendues	64 589	65 439	245 400	196 713
Total des charges décaissées liées au maintien par once vendue	1 112 \$	925 \$	944 \$	859 \$

¹⁾ En 2017, les coûts de remise en état et l'amortissement étaient compris dans les charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties).

Rapprochement des charges décaissées tout inclus et des charges décaissées tout inclus par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et impôt sur la production	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Coûts de prospection	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges décaissées liées au maintien par once vendue
Kişladağ	30,2 \$	0,1 \$	0,5 \$	– \$	0,2 \$	3,3 \$	34,3 \$	34 069	1 010 \$
Efeçukuru	10,6	0,4	0,4	0,4	0,2	5,7	17,7	23 104	766
Olympias	7,8	0,1	0,7	0,5	0,2	3,1	12,4	7 416	1 688
Siège social ¹⁾	–	–	7,2	–	–	–	7,2	64 589	111
Total des chiffres consolidés	48,6 \$	0,6 \$	8,8 \$	0,9 \$	0,6 \$	12,1 \$	71,6 \$	64 589	1 112 \$

¹⁾ Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies.

Rapprochement des charges décaissées tout inclus et des charges décaissées tout inclus par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et impôt sur la production	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Coûts de prospection	Coûts de remise en état et amortissement	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges décaissées liées au maintien par once vendue
Kişladağ	98,3 \$	2,5 \$	2,4 \$	– \$	1,1 \$	13,6 \$	117,9 \$	143 539	821 \$
Efeçukuru	37,2	1,8	1,3	0,7	0,6	15,3	56,9	73 957	769
Olympias	18,0	0,9	2,3	0,8	0,7	8,3	31,0	27 904	1 107
Siège social ¹⁾	–	–	26,1	–	–	–	26,1	245 400	106
Total des chiffres consolidés	153,5 \$	5,2 \$	32,1 \$	1,5 \$	2,4 \$	37,2 \$	231,9 \$	245 400	944 \$

¹⁾ Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies.

Rapprochement des charges générales et administratives comprises dans les charges décaissées tout inclus pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Charges générales et administratives (selon l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat net)	10,9	12,8
Ajouter :		
Paiements fondés sur des actions	1,6	2,1
Charges liées au régime de retraite à prestations définies du siège social et de mines d'or en exploitation	0,2	0,8
Désactualisation liée aux mines d'or en exploitation ¹⁾	0	0,5
Déduire :		
Charges générales et administratives des mines autres que des mines d'or	(4,5)	(5,7)
Développement des affaires	(0,4)	(0,3)
Projets de mise en valeur	(0,6)	(0,6)
Charges générales et administratives ajustées	7,2	9,6

¹⁾ Pour 2018, la charge de désactualisation liée aux mines d'or en exploitation est incluse dans le calcul des charges décaissées tout inclus liées au maintien des sites miniers individuels.

Rapprochement des charges générales et administratives comprises dans les charges décaissées tout inclus pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Charges générales et administratives (selon l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat net)	33,1	35,9
Ajouter :		
Paielements fondés sur des actions	5,7	9,2
Charges liées au régime de retraite à prestations définies du siège social et de mines d'or en exploitation	2,3	2,4
Désactualisation liée aux mines d'or en exploitation ¹⁾	0	1,5
Déduire :		
Charges générales et administratives des mines autres que des mines d'or	(12,0)	(13,9)
Développement des affaires	(1,2)	(0,8)
Projets de mise en valeur	(1,8)	(1,4)
Charges générales et administratives ajustées	26,1	32,9

¹⁾ Pour 2018, la charge de désactualisation liée aux mines d'or en exploitation est incluse dans le calcul des charges décaissées tout inclus liées au maintien des sites miniers individuels.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Nous avons recours aux flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation) avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme supplément à nos états financiers consolidés et nous les calculons sans tenir compte de la variation d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, tels que les débiteurs, les avances et les acomptes, les stocks ainsi que les créditeurs et charges à payer. Nous sommes d'avis que la présentation des flux de trésorerie d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement fournit aux investisseurs une autre indication de la performance financière passée ou des perspectives de la société. Ils ne doivent pas être présentés en remplacement des flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation), lesquels sont établis conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé par once vendue

Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le prix moyen réalisé par once vendue est une mesure commune de la performance qui n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les produits tirés de la vente d'or. Le prix moyen réalisé par once vendue ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider les lecteurs à évaluer le total des produits réalisés dans une période au titre des activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du prix moyen réalisé par once vendue pour les périodes considérées :

	Troisième trimestre 2018	Troisième trimestre 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Produits tirés de la vente d'or réalisés	76,0 \$	84,4 \$	312,8 \$	247,1 \$
Onces d'or vendues	64 589	65 439	245 400	196 713
Prix moyen réalisé par once d'or vendue	1 177 \$	1 290 \$	1 274 \$	1 256 \$

Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)

Le bénéfice net ajusté des activités poursuivies et le bénéfice net ajusté par action des activités poursuivies sont utilisés par la direction et les investisseurs pour mesurer la performance opérationnelle sous-jacente de la société. Le bénéfice net ajusté des activités poursuivies est défini comme le bénéfice net ajusté pour exclure l'incidence après impôt d'éléments spécifiques qui sont importants, mais ne rendent pas compte des activités sous-jacentes de la société, y compris les coûts de transaction et les

indemnités de départ des membres de la direction, les ajustements au prix d'achat pris en compte dans les stocks et les autres éléments non récurrents. Le bénéfice net ajusté par action des activités poursuivies est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du bénéfice net ajusté par action des activités poursuivies.

Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires de la société :

	Troisième trimestre 2018	Troisième trimestre 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	(128,0) \$	(4,2) \$	(143,7) \$	10,9 \$
Profit (perte) sur la sortie d'actifs	(0,0)	0,1	(0,1)	0,3
Profit (perte) sur la sortie d'une filiale	0,0	0,0	0,0	2,8
Profit (perte) sur les titres disponibles à la vente	0,0	(28,4)	0,2	(28,4)
Profit latent (perte latente) sur la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé	17,4	(1,3)	38,9	(4,9)
Recouvrement/charge d'impôt différé découlant des profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	0,0	4,0	0,0	1,4
Autre réduction de valeur d'actifs, après impôt	(5,4)	24,9	1,1	27,3
Perte de valeur des immobilisations corporelles, après impôt	94,1	0,0	94,1	0,0
Coûts de transaction	0,0	5,6	0,0	5,6
Ajustements au titre des actions accréditives	0,0	0,6	0,0	0,6
Total du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)	(21,9) \$	1,3 \$	(9,5) \$	15,6 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	792 019	785 621	792 724	739 935
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action	(0,03) \$	0,00 \$	(0,01) \$	0,02 \$

Bénéfice tiré des activités d'exploitation aurifère

Le bénéfice tiré des activités d'exploitation aurifère représente les produits bruts tirés des activités d'exploitation aurifère diminués des coûts de production et de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à ces activités.

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») des activités poursuivies et bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté ») des activités poursuivies

Le BAIIA des activités poursuivies représente le bénéfice net des activités poursuivies avant intérêts, impôt et amortissements. En sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la société et certains investisseurs utilisent le BAIIA des activités poursuivies et le BAIIA ajusté des activités poursuivies comme indicateurs de la capacité de la société à générer des liquidités en produisant des flux de trésorerie d'exploitation pour satisfaire les besoins en fonds de roulement et financer les obligations au titre du service de la dette et des dépenses d'investissement. Le BAIIA est par ailleurs fréquemment utilisé par des investisseurs et des analystes à des fins d'évaluation selon une relation observée ou déduite entre le BAIIA et les valeurs de marché pour déterminer la valeur totale approximative de l'entreprise.

Le BAIIA des activités poursuivies et le BAIIA ajusté des activités poursuivies ont pour objectif la présentation d'informations additionnelles aux investisseurs et analystes, n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et ne devraient pas être considérés de manière isolée ou en remplacement de mesures du rendement préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne rendent pas compte de l'incidence des charges décaissées des activités de financement et de l'impôt, ni de l'incidence des variations des soldes de fonds de roulement et, par conséquent, ne sont pas nécessairement indicateurs du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation aux termes des IFRS. D'autres sociétés pourraient calculer le BAIIA différemment.

Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) des activités poursuivies avant impôt sur le résultat avec le BAIIA ajusté :

	Troisième trimestre 2018	Troisième trimestre 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(130,0) \$	0,1 \$	(119,8) \$	21,2 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et épuisement	19,8	18,6	83,5	52,2
Charges (produits) d'intérêts et coûts (produits) de financement	0,3	1,0	6,6	2,1
Charge de désactualisation	0,5	0,5	1,5	1,5
BAIIA	(109,4) \$	20,2 \$	(28,2) \$	77,0 \$
Autre réduction de valeur d'actifs	0,5	31,1	1,4	34,3
Réduction de valeur des stocks	0,4	0,5	0,4	0,5
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie ¹⁾	12,0	(12,5)	35,4	(30,0)
Rémunération fondée sur des actions	1,6	2,1	5,7	9,3
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) de participations dans des biens miniers	117,6	-	117,6	-
(Profit) perte sur la sortie d'actifs	-	0,1	(0,1)	0,3
BAIIA ajusté	22,7 \$	41,5 \$	132,2 \$	91,4 \$

¹⁾ Comprend la variation des stocks

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le fonds de roulement est une mesure commune de liquidité, mais n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les actifs courants et les passifs courants. Le fonds de roulement est calculé en déduisant les passifs courants des actifs courants. Le fonds de roulement ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider le lecteur à évaluer les liquidités de la société.

Le tableau suivant expose le fonds de roulement pour les périodes présentées :

	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017
Actifs courants	593,8 \$	737,5 \$
Passifs courants	93,9	114,0
Fonds de roulement	499,9 \$	623,5 \$

Résultats trimestriels

	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2017	2016
	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre
Total des produits	81,1 \$	153,2 \$	131,9 \$	101,4 \$	95,4 \$	82,7 \$	111,9 \$	140,6 \$
Perte de valeur des immobilisations corporelles, après impôt	94,1	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	(128,0)	(24,4)	8,7	(20,8)	(4,2)	11,2	3,8	(32,5)
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de la société								
- de base	(0,16)	(0,03)	0,01	(0,03)	(0,01)	0,02	0,01	(0,05)
- dilué(e)	(0,16) \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,03) \$	(0,01) \$	0,02 \$	0,01 \$	(0,05) \$

Situation financière et situation de trésorerie

Activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 23,2 millions de dollars (sorties nettes de 7,0 millions de dollars en 2017). Les activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies ont engendré des sorties de 4,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, contre des rentrées de 17,3 millions de dollars en 2017.

Activités d'investissement

La société a consacré 82,4 millions de dollars aux dépenses d'investissement au cours du trimestre considéré. Les frais d'évaluation et de mise en valeur, y compris les coûts des programmes de forage inscrits à l'actif, ont totalisé 60,1 millions de dollars, alors que les dépenses d'investissement de maintien liées à nos mines productives se sont établies à 12,2 millions de dollars. Des intérêts sur obligations se chiffrant à 9,9 millions de dollars ont également été imputés aux projets d'investissement. Le reste des dépenses, soit 0,2 million de dollars, a été affecté à des immobilisations corporelles pour nos bureaux situés au Canada, au Brésil, en Turquie, en Grèce et en Roumanie.

Activités de financement

Comme il a été annoncé précédemment, la société a suspendu le versement en trésorerie de son dividende semestriel avec prise d'effet le premier trimestre de 2018.

Sources de financement

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme	385,0 \$	485,0 \$
Fonds de roulement ¹⁾	499,9	623,5
Comptes de garanties soumis à des restrictions	0,3	0,3
Dette – courante et non courante	595,4 \$	593,8 \$

¹⁾ Le fonds de roulement s'entend des actifs courants diminués des passifs courants, tels qu'ils figurent au bilan consolidé.

La direction estime que le fonds de roulement au 30 septembre 2018, de concert avec les flux de trésorerie d'exploitation attendus et, le cas échéant, des sources de financement ponctuelles, notamment les lignes de crédit disponibles, sont suffisants pour soutenir les engagements prévus et prévisibles de la

société pour les douze prochains mois. La société ne prévoit pas effectuer de prélèvement sur sa facilité de crédit renouvelable au cours de cette période. La direction continue d'évaluer diverses occasions de financement afin de satisfaire aux besoins de fonds à moyen et à long terme de la société.

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2018

	Un an ou moins	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	5 ans ou plus	Total
Dette	–	600,0 \$	–	–	600,0 \$
Contrats de location-acquisition	0,9	6,7	3,0	–	10,6
Contrats de location simple	2,9	21,2	19,3	38,9	82,3
Obligations d'achat	32,2	1,9	0,4	–	34,5
Total	36,0 \$	629,8 \$	22,7 \$	38,9 \$	727,4 \$

Les obligations d'achat se rapportent principalement aux dépenses pour la mise en valeur des mines en Grèce et aux charges liées aux activités d'exploitation des mines en Turquie. Le tableau ne tient pas compte des intérêts sur la dette.

Au 30 septembre 2018, Hellas Gold avait conclu des accords d'enlèvement aux termes desquels elle a convenu de vendre un total de 13 000 tonnes métriques sèches de concentré de zinc, 8 500 tonnes métriques sèches de concentré de plomb/argent et 40 000 tonnes métriques sèches de concentré d'or au cours de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

En avril 2007, Hellas Gold a convenu de vendre à Silver Wheaton (Caymans) Ltd., filiale de Wheaton Precious Metals (« Wheaton Precious Metals ») la totalité de l'argent commercialisable contenu dans le concentré de plomb produit dans une zone d'environ sept kilomètres carrés entourant la mine Stratoni. La vente a été conclue en contrepartie d'un paiement anticipé de 57,5 millions de dollars en trésorerie à Hellas Gold, majoré d'un prix fixe par once de l'argent commercialisable qui sera livré, correspondant au moindre de 3,90 \$ et du cours en vigueur de l'once sur le marché, montant qui sera ajusté à la hausse de 1 % chaque année. L'entente a été modifiée en octobre 2015 afin de prévoir une hausse des prix fixes payés par Wheaton Precious Metals à l'atteinte de certains jalons en matière de forage d'expansion. Le forage d'expansion des 10 000 premiers mètres a été réalisé au cours du trimestre et les prix fixes ont été ajustés d'un montant additionnel de 2,50 \$ l'once. Par conséquent, le prix fixe au 1^{er} juillet 2018 correspondait à 6,77 \$ l'once.

En mai 2013, la société, en lien avec la transaction visant Hellas Gold, a conclu une lettre de garantie en faveur du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Changements climatiques de Grèce, d'un montant de 50,0 millions d'euros, en garantie de la bonne exécution et de la réalisation diligente des travaux de remise en état convenus dans le cadre de l'étude d'impact environnemental approuvée à l'égard des mines Kassandra (Stratoni, Olympias et Skouries). La lettre de garantie sera renouvelée chaque année et arrivera à expiration le 26 juillet 2026. La lettre de garantie est assortie de frais annuels de 57 points de base.

En juin 2017, la société, relativement à la transaction visant Hellas Gold, a conclu une lettre de garantie en faveur du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de Grèce, d'un montant de 7,5 millions d'euros, en garantie de la performance en bonne et due forme de l'installation de gestion des résidus de Kokinolakas, engagée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental approuvée à l'égard des mines Kassandra (Stratoni, Olympias et Skouries). La lettre de garantie sera renouvelée chaque année et arrivera à expiration le 26 juillet 2026. La lettre de garantie est assortie de frais annuels de 45 points de base. La lettre de garantie est cautionnée par un dépôt de sécurité de 10,0 millions de dollars.

Au 30 septembre 2018, Tupraq Metal Madencilik Sanayi Ve Ticaret A.S. (« Tuprag ») a conclu des accords d'enlèvement aux termes desquels elle a convenu de vendre un total de 11 000 tonnes métriques sèches de concentré d'or jusqu'à la fin de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Dette

Billets de premier rang

Le 10 décembre 2012, la société a conclu un placement visant 600,0 millions de dollars de billets de premier rang (les « billets »), à la valeur nominale, portant intérêt au taux nominal de 6,125 % et échéant le 15 décembre 2020. Les intérêts sur les billets sont exigibles semestriellement, le 15 juin et le 15 décembre. Des coûts de financement différés nets de 4,6 millions de dollars ont été portés en diminution du solde des billets dans les états financiers et ils sont amortis sur la durée de ceux-ci.

La juste valeur marchande des billets s'établissait à 571 millions de dollars au 30 septembre 2018.

Capitaux propres

Actions ordinaires en circulation	
- au 30 septembre 2018	794 010 680
- au 25 octobre 2018	794 010 680
Options sur actions	
- au 25 octobre 2018	28 526 114
(prix d'exercice moyen pondéré par action : 4,53 \$ CA)	

Cours minimal requis pour les actions à la Bourse de New York

Les règlements de la Bourse de New York (« NYSE ») stipulent que les émetteurs inscrits doivent maintenir un cours de clôture moyen minimal de 1,00 \$ par action, calculé sur une période de 30 jours de bourse consécutifs. Le 18 avril 2018, Eldorado a reçu un avis de la Bourse de New York l'informant qu'elle ne satisfaisait plus à cette exigence.

Eldorado a obtenu l'approbation des actionnaires lors de son assemblée annuelle de 2018, qui s'est tenue le 21 juin 2018, à l'égard d'une modification des statuts constitutifs mis à jour d'Eldorado afin de mettre en œuvre un projet de regroupement d'actions prévu selon un ratio de 5 pour 1 afin de se conformer de nouveau aux exigences de maintien de l'inscription à la Bourse de New York. Le conseil d'administration poursuivra l'examen du bien-fondé d'un regroupement d'actions, dans le meilleur intérêt de la société et compte tenu du cours des actions de la société et des exigences de la Bourse de New York.

Gestion des risques

La présente rubrique présente une description des types de risques auxquels la société est exposée et qui, selon elle ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir une incidence sur les états financiers à venir, ainsi que de ses objectifs et politiques en ce qui concerne la gestion de ces risques (il y a lieu de se reporter à la notice annuelle de la société pour plus d'informations sur ces risques et sur d'autres risques et incertitudes visant nos activités et le cours de nos actions).

Nous surveillons le risque au moyen de notre processus d'examen de la gestion des risques. Chaque trimestre, la direction établit un rapport d'appréciation des risques qui indique quels sont les risques financiers et les risques liés à l'exploitation auxquels nous sommes exposés. Le conseil d'administration examine ce rapport afin d'évaluer et d'apprécier les risques auxquels nous sommes exposés sur divers marchés et il discute des mesures prises par la direction afin de gérer et d'atténuer ces risques.

Risques financiers

Risque de liquidité et risque lié au financement

Le risque de liquidité s'entend du risque que nous ne soyons pas en mesure de remplir nos engagements financiers. La société atténue son risque de liquidité en appliquant une politique de gestion du capital qui consiste à répartir les échéances des placements dans le temps, à gérer ses dépenses d'investissement et ses flux de trésorerie, et en maintenant des lignes de crédit adéquates. Nous avons mis en place un

processus rigoureux de planification, d'élaboration de budget et de prévision afin de nous aider à déterminer les fonds dont nous aurons besoin pour combler nos besoins d'exploitation courants et pour mener à bien nos projets de croissance.

La direction estime que le fonds de roulement de la société au 30 septembre 2018, de concert avec les flux de trésorerie d'exploitation prévus, et, le cas échéant, les sources de financement ponctuelles, notamment les lignes de crédit, sont suffisants pour soutenir les engagements prévus et prévisibles de la société pour les douze prochains mois, y compris l'avancement du projet de concentrateur de Kışladağ. Toutefois, si notre planification et notre budget diffèrent sensiblement des prévisions, ou si nous ne disposons pas de financement, le cas échéant, à des conditions que la société juge satisfaisantes pour combler ces écarts importants par rapport au plan ou au budget, cela pourrait nuire à notre capacité de respecter nos obligations financières et nos plans d'exploitation et de croissance.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier que nous détenons ne réussisse pas à honorer ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à la société. La société atténue son risque de contrepartie en concluant des arrangements avec des contreparties ayant une excellente cote de crédit, en limitant le montant de l'exposition au risque que présente chaque contrepartie et en surveillant la situation financière des contreparties. En ce qui a trait à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs, le risque de crédit est représenté par la valeur comptable inscrite au bilan.

Les paiements à l'égard des ventes de métaux sont normalement effectués à l'avance ou dans les 15 jours suivant la livraison des lingots, selon l'acheteur. Le seuil historique de défaillance des clients est négligeable, ce qui réduit le risque de crédit associé aux créances clients au 30 septembre 2018.

Nous investissons notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie auprès d'importantes institutions financières et dans des titres d'État, conformément à notre politique de placement à court terme. Le risque de crédit associé à ces placements est considéré comme faible. Au 30 septembre 2018, nous détenions un montant considérable en trésorerie et équivalents de trésorerie auprès de trois institutions financières en Amérique du Nord et en Turquie.

Risque de change

Nous vendons notre or en dollars américains, tandis que nous engageons nos coûts principalement en dollars américains, en dollars canadiens, en livres turques, en réaux brésiliens, en euros et en leis roumains. L'appréciation de l'une ou l'autre de ces monnaies par rapport au dollar américain pourrait venir gonfler nos coûts de production et nos dépenses d'investissement, ce qui peut avoir une incidence sur nos flux de trésorerie futurs. Au 30 septembre 2018, plus de 90 % de la trésorerie détenue était libellée en dollars américains.

La société s'est dotée d'une politique de gestion des risques qui prévoit la couverture de son exposition au risque de change afin d'atténuer le risque lié à la fluctuation des monnaies. À l'heure actuelle, la société n'a pas recours à des opérations de couverture de change, mais il pourrait en être autrement à l'avenir.

Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt déterminent l'intérêt que nous payons sur notre dette ainsi que l'intérêt que nous touchons sur notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ce qui peut avoir une incidence sur nos flux de trésorerie futurs.

La totalité de notre dette est constituée de billets portant intérêt au taux fixe de 6,125 %. Toutefois, les emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la société, le cas échéant, portent intérêt à des taux variables et tout emprunt exposerait la société à des charges d'intérêt et à un risque de taux d'intérêt. À l'avenir nous pourrions conclure des swaps de taux d'intérêt faisant intervenir l'échange de paiements d'intérêt à taux variables contre des paiements d'intérêt à taux fixes afin de réduire la volatilité des taux d'intérêt.

Risque de prix

Notre rentabilité est directement liée au prix de l'or, lequel peut varier grandement et est influencé par plusieurs facteurs hors de notre contrôle, dont les ventes et les achats d'or par les banques centrales et les institutions financières, les taux d'intérêt, les cours de change, l'inflation ou la déflation, les fluctuations de la valeur du dollar américain et des autres monnaies, l'offre et la demande mondiales et régionales, la spéculation, ainsi que la situation politique et la conjoncture économique des principaux pays producteurs d'or.

Les coûts de production, de mise en valeur et d'exploration dépendent des cours du marché de certaines matières consommables nécessaires à l'exploitation, notamment le diesel et l'électricité. En Turquie, le prix de l'électricité est établi à l'échelle régionale et est partiellement réglementé par les autorités turques, ce qui réduit le risque lié aux fluctuations des prix. La société a choisi de ne pas gérer activement le risque lié au cours des métaux auquel elle est exposée, mais elle pourrait, à l'occasion, avoir recours à des contrats sur le prix des marchandises pour gérer le risque lié aux fluctuations du cours de l'or et des autres métaux.

Autres risques et incertitudes

En plus des risques financiers susmentionnés, nous sommes confrontés à d'autres risques et incertitudes. Certains risques importants sont décrits ci-après.

Mise en valeur et activités minières

Des dépenses importantes doivent être consacrées à la construction des installations minières et de traitement pour les nouveaux terrains, dont le concentrateur de Kişladağ. Les dépenses d'investissement et le temps nécessaire à la mise en valeur de mines sont considérables et des changements dans les coûts ou les calendriers de construction peuvent entraîner une hausse importante de temps et de capital nécessaires. Les coûts et calendriers de mise en valeur de projet reposent sur divers facteurs, dont l'exécution efficace et en temps opportun de la mise en valeur, de la conception, de la construction, du démarrage et de la mise en service du projet, ainsi que de la disponibilité des matériaux, du matériel et de la main-d'œuvre. Les coûts et calendriers de mise en valeur reposent également sur l'obtention des approbations gouvernementales nécessaires à la mise en valeur, la construction et l'exploitation d'un projet, et les délais pour obtenir ces approbations gouvernementales échappent souvent à notre contrôle.

Les projets de mines et d'installations de transformation s'étirent habituellement sur plusieurs années et exigent d'importantes dépenses durant les phases de mise en valeur qui précèdent le début de la production. Il n'est pas rare dans le secteur de l'exploitation minière que de nouvelles activités d'exploitation soient confrontées à des imprévus au cours des étapes de démarrage, ce qui se traduit par des retards et par des besoins en capital plus importants que prévu.

Le secteur de l'exploitation aurifère comporte plusieurs risques et dangers associés aux activités. Nous nous employons à réduire les risques liés à nos projets en établissant des normes d'exploitation rigoureuses, en embauchant et en formant de façon adéquate un personnel qualifié et en améliorant notre environnement opérationnel. De plus, nous souscrivons une police d'assurance suffisante contre les risques normalement associés à nos activités. Nous dépendons d'un certain nombre d'employés clés. Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de garder à notre service un personnel qualifié dans un secteur où la main-d'œuvre est particulièrement recherchée.

Les coûts et les résultats de nos programmes d'exploration et de mise en valeur influent sur notre rentabilité et sur notre valeur. Comme les mines ont une durée de vie limitée qui dépend de leurs réserves minérales, nous cherchons activement à remplacer et à accroître nos réserves, principalement en menant des activités de prospection, en procédant à des acquisitions et en intensifiant nos activités courantes. La prospection minière comporte de nombreux risques et peut ne pas mener à une exploitation minière rentable ni se solder par de nouvelles réserves permettant de remplacer ou d'accroître les réserves existantes. Notre estimation des réserves dépend de certaines hypothèses et est assujettie aux limites inhérentes au processus d'estimation.

Climat géopolitique

Nous menons des activités dans cinq pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord : la Turquie, le Brésil, la Roumanie, la Serbie et la Grèce. Nos activités dans ces pays peuvent être assujetties à des risques de nature politique, économique ou autre qui pourraient influencer sur nos activités d'exploitation et notre situation financière futures.

Nous passons en revue de façon régulière ces risques et les autres risques liés à l'exercice d'activités dans des pays étrangers. Ces examens peuvent à l'occasion nous amener à réévaluer et à recentrer nos objectifs commerciaux et notre orientation stratégique, y compris la suspension de projets ou la sortie de certains actifs.

Titres miniers et permis

L'acquisition de titres de propriété de biens miniers est un processus long et complexe. Conformément aux normes du secteur, nous cherchons à vérifier et à obtenir les titres de propriété des biens miniers dans lesquels nous détenons une participation ou souhaitons en acquérir une. Malgré toutes nos précautions pour nous assurer que les titres de propriété de nos biens sont bien enregistrés à notre nom, rien ne garantit que nous parviendrons à obtenir ces titres de propriété dans tous les cas. Les titres de propriété de nos biens dépendent des lois des pays où nous exerçons nos activités et de leur application appropriée et cohérente.

De par leur nature, les activités de notre entreprise ne peuvent être qu'exercées aux termes d'une vaste gamme de permis et de licences conformément aux lois et règlements pertinents dans les pays où nous exerçons nos activités. La durée et la réussite de chaque effort en matière de permis sont tributaires de plusieurs facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Dans le cas des activités à l'étranger, les approbations, licences et permis gouvernementaux sont, en pratique, accordés au gré des États visés et de leurs représentants. En Grèce, la délivrance en temps opportun des permis et autorisations nécessaires accuse un retard.

Rien ne garantit que nous serons en mesure d'obtenir ou de renouveler les permis dont nous avons besoin pour effectuer nos activités ou de les effectuer dans les délais ou que nous serons en mesure de respecter toutes les conditions imposées. Le défaut d'obtenir ou de renouveler certains permis, ou l'imposition de nombreuses conditions particulières à leur obtention, pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le cours de nos titres.

Volatilité du prix des métaux

Les fluctuations des cours de l'or et d'autres métaux ont une incidence importante sur la rentabilité de nos activités d'exploitation. Les prix de l'or et des métaux peuvent fluctuer grandement et sont fonction de plusieurs facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, comme il a été susmentionné.

Si le cours des métaux devait chuter ou baisser pendant une période de temps prolongée, nous pourrions ne pas être en mesure de poursuivre nos activités, de mettre en valeur nos terrains ou de respecter l'ensemble ou une partie de nos obligations en vertu de nos permis et licences ou aux termes des ententes avec nos associés. Par conséquent, nous pourrions perdre notre participation dans l'ensemble de nos terrains ou une partie de ceux-ci ou être forcés de les vendre, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le cours de nos titres.

Investissements et activités des établissements étrangers

La plupart de nos activités et de nos investissements sont effectués dans des pays étrangers, y compris des activités et des travaux de prospection et de mise en valeur au Brésil, en Grèce, en Roumanie, en Serbie et en Turquie. Ces investissements sont exposés à des risques normalement associés à l'exécution d'activités dans des pays étrangers. Certains risques sont plus courants dans les pays moins développés ou les pays dont l'économie est émergente, notamment :

- climats politique et économique incertains;
- risques de guerre, de changement de régime et de perturbations civiles ou autres;
- risque de modification à la législation ou aux politiques de certains pays et dont les effets seraient défavorables, y compris les redevances étatiques et l'impôt et les taxes;
- retard dans l'obtention des permis, approbations et consentements gouvernementaux ou incapacité de les obtenir;
- restrictions visant la propriété et le rapatriement des bénéfices;
- mesures de contrôle du change et dévaluations monétaires;
- réglementation de l'importation et de l'exportation, y compris des restrictions sur l'exportation de l'or;
- risque d'occupation de nos chantiers à des fins politiques ou autres.

Dans tous les territoires où nous exerçons des activités, nous sommes perçus comme une entité étrangère et par conséquent nous sommes soumis à de plus grandes restrictions et exigences dans ces territoires. La survenance de l'un de ces risques pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le cours de nos actions.

Nous examinons ces risques ainsi que d'autres risques liés à l'exercice de nos activités dans d'autres pays sur une base continue. Dans le cadre de ces examens, nous pourrions réévaluer et reformuler nos objectifs d'affaires et notre orientation stratégique à l'occasion, notamment considérer la suspension de projets ou l'aliénation de certains actifs.

Environnement

Nos mines ou nos projets pourraient présenter des dangers pour l'environnement dont nous ne sommes pas au fait. Nous pourrions être tenus responsables des pertes subies ou être forcés d'effectuer des travaux d'envergure pour remettre des sites en état ou rembourser les coûts engagés par le gouvernement pour le faire, même si les dommages en question étaient attribuables aux propriétaires ou exploitants antérieurs ou existants du bien, aux propriétaires antérieurs ou présents d'un bien adjacent ou à des conditions naturelles. Les coûts de nettoyage, le cas échéant, pourraient avoir une incidence importante et défavorable sur nos activités ou notre rentabilité.

Lois, règlements et permis

Nos activités sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements des gouvernements fédéral, provincial, d'État et local régissant la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des employés. Nous devons obtenir des permis gouvernementaux et fournir des garanties financières connexes pour entreprendre certaines activités. Nous sommes également assujettis à diverses conditions associées à la remise en état des mines, qui sont imposées en vertu de règles et de permis visant la qualité de l'air et de l'eau et la remise en état des mines par les gouvernements fédéral, d'État ou provincial.

Nous avons prévu dans nos budgets des dépenses d'investissement et d'exploitations futures afin d'obtenir les permis et de continuer à nous conformer aux lois sur l'environnement, la santé et la sécurité; cependant, tout changement futur à ces lois ou le refus ou la révocation de permis pourrait peser sur notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation et pourrait retarder notre capacité à obtenir les permis.

Si ces lois ne sont pas respectées, nous pourrions faire face à des injonctions, des dommages-intérêts et des pénalités ou nos permis pourraient être suspendus ou révoqués. Rien ne garantit que nous avons été ou que nous serons en conformité avec les lois sur l'environnement, la santé et la sécurité en tout temps, que cette conformité ne sera pas contestée ou que les coûts que nous devons engager pour nous

conformer aux lois en vigueur et futures n'auront pas de conséquences importantes et défavorables, à l'avenir, sur nos flux de trésorerie, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Litiges

Tous les secteurs d'activité, y compris le secteur minier, sont visés par des réclamations fondées ou non en droit. Nous sommes, à l'occasion, visés par d'autres poursuites de nature judiciaire ou réglementaire dans le cadre de nos activités. Les frais de défense et de règlement pourraient être importants, même dans le cas des réclamations non fondées en droit. Par ailleurs, en raison de l'incertitude qui caractérise les litiges et processus d'arbitrage ainsi que les échanges avec les organismes de réglementation, nous ne pouvons offrir aucune garantie que le règlement d'une action en particulier n'aura aucune incidence négative importante, à l'avenir, sur nos flux de trésorerie, nos résultats d'exploitation, nos activités ou notre situation financière.

Ce ne sont pas les seuls risques qui pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le cours de nos titres, et d'autres risques, pourraient avoir une incidence plus importante sur la société à l'avenir ou les risques ci-dessus pourraient perdre de l'importance, selon la situation actuelle de notre entreprise ou de nos activités.

Le lecteur est invité à revoir chacun des facteurs de risque présentés dans notre plus récente notice annuelle déposée, lesquels facteurs de risque comprennent une analyse détaillée des risques susmentionnés et des autres risques pertinents. L'analyse, qui figure à la rubrique « Facteurs de risque » de cette notice annuelle déposée sur SEDAR, sous notre profil, est intégrée par renvoi dans les présentes.

Questions comptables

Adoption de nouvelles normes comptables et changements à venir

Les normes et modifications de normes existantes suivantes ont été adoptées par la société à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. En juin 2016, l'IASB a publié les modifications définitives de cette norme. L'IFRS 2 apporte des précisions à l'égard du classement et de l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Ces modifications portent sur les variations des accords réglés définitivement, en ce qui a trait notamment : a) à la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie qui comprennent une condition de performance, b) au classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent une caractéristique de règlement net, et c) à la comptabilisation des modifications apportées à une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie. Au 1^{er} janvier 2018, la société a adopté cette norme et il n'y a eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.
- IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme a été publiée en juillet 2014 et elle remplace la directive existante figurant dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 comprend des directives révisées portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, dont un nouveau modèle portant sur les pertes de crédit attendues à des fins de calcul de la dépréciation des actifs financiers, et de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture. La plupart des exigences contenues dans l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation de passifs financiers ont été maintenues dans l'IFRS 9, ce qui fait que les méthodes comptables de la société visant les passifs financiers demeurent essentiellement inchangées. La société a adopté cette norme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Du fait de l'adoption de cette norme, la société a modifié sa méthode comptable à l'égard des actifs financiers qui ont été comptabilisés à la date de transition (le 1^{er} janvier 2018). Cette modification n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable des actifs financiers à la date de transition.

Les paragraphes qui suivent présentent les nouvelles méthodes comptables relatives aux actifs financiers aux termes de l'IFRS 9. Tous les autres aspects des conventions comptables de la société relatives aux instruments financiers présentés dans les notes 3.7, 3.8, 3.10, 3.11, 3.13 et 3.14 afférentes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date ne sont pas touchés.

Actifs financiers

i) Classement et évaluation

La société classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Le classement dépend de l'objectif pour lequel les actifs financiers ont été acquis. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Le classement des instruments de créance est déterminé par le modèle économique utilisé pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de ces actifs. Les instruments de créance sont évalués au coût amorti si le modèle économique consiste à détenir l'instrument en vue de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et que ces flux de trésorerie sont uniquement constitués du principal et des intérêts. Si le modèle économique ne consiste pas à détenir l'instrument de créance, celui-ci est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers comportant des dérivés incorporés sont pris en compte dans leur intégralité lorsqu'il s'agit de déterminer si leurs flux de trésorerie sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts.

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction (y compris tous les instruments dérivés liés aux capitaux propres) sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des autres instruments de capitaux propres, le jour de l'acquisition, la société peut faire un choix irrévocable (instrument par instrument) pour les désigner à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur et la totalité des coûts de transaction est passée en charges dans l'état du résultat net. Les gains et pertes réalisés et latents résultant des variations de la juste valeur de l'actif financier détenu à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les produits dérivés sont également classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture.

b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction. Par la suite, ils sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Il n'y a pas de reclassement ultérieur des profits et des pertes liés à la juste valeur en résultat net à la suite de la décomptabilisation du placement.

c) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont ensuite comptabilisés au coût amorti minoré de toute perte de valeur. Ils sont classés dans les actifs courants ou dans les actifs non courants en fonction de leur date d'échéance.

ii) Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti

La société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit sur l'actif financier a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, l'actif financier n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur est évaluée pour l'actif financier à un montant égal aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Pour les créances clients, la société applique l'approche simplifiée pour constituer une provision pour pertes de crédit attendues, ce qui permet l'utilisation d'une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Les pertes de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises dans les périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un événement qui survient après la comptabilisation de la perte de valeur.

iii) Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils arrivent à échéance ou lorsqu'ils sont vendus, et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété ont été transférés. Les profits et les pertes découlant de la décomptabilisation d'actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti sont comptabilisés dans le résultat net. Les profits ou les pertes sur les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global.

La société a achevé l'évaluation de ses instruments financiers au 1^{er} janvier 2018. Le tableau ci-après présente le classement initial selon l'IAS 39 et le nouveau classement selon l'IFRS 9 :

	Classement initial selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti
Dépôt à terme	Coût amorti	Coût amorti
Liquidités soumises à des restrictions	Coût amorti	Coût amorti
Créance client	Coût amorti	Coût amorti
Règlement à recevoir	Dérivé incorporé identifié séparément comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Titres négociables	Disponible à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dérivé	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti
Dette	Coût amorti	Coût amorti

Lors de l'adoption de l'IFRS 9, la société a fait le choix irrévocable de classer les titres négociables à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global puisqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et qu'ils sont détenus à des fins stratégiques.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de la conclusion d'un contrat dérivé. Après leur comptabilisation initiale, ils sont réévalués à la juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte connexe dépend de la désignation de l'instrument dérivé comme instrument de couverture, et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé donné qui ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées dans l'état du résultat net.

a) Couverture de la juste valeur

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de la juste valeur et qui répondent aux critères de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net, avec toute variation de la juste valeur des actifs ou des passifs attribuables au risque couvert.

b) Couverture des flux de trésorerie

Les parties efficaces des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignées comme couvertures des flux de trésorerie et répondent aux critères de couvertures des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les capitaux propres. Le profit ou la perte lié à toute partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat net.

Les montants accumulés dans la réserve de couverture sont transférés à l'état du résultat net des périodes au cours desquelles les éléments couverts auront une incidence sur le bénéfice ou la perte (lorsque, par exemple, la vente prévue qui est couverte survient). Si une transaction prévue qui est couverte entraîne la comptabilisation d'un actif non financier (des stocks par exemple) ou d'un passif, les profits et les pertes antérieurement différés dans la réserve de couverture sont inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif.

Lorsqu'un instrument de couverture expire ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de comptabilisation de couverture, tout profit ou perte cumulé présent dans la réserve à ce

moment-là demeure dans la réserve, et est comptabilisé lorsque la transaction prévue est en fin de compte comptabilisée dans l'état du résultat net. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de survenir, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit dans les autres éléments du résultat global est immédiatement transféré dans l'état du résultat net.

La société n'a pas désigné de contrats dérivés comme couverture, et, de ce fait, n'a pas appliqué la comptabilité de couverture dans les présents états financiers.

Créances clients

Les créances clients correspondent aux montants à recevoir des clients par suite de la vente de lingots et des concentrés de métaux dans le cours normal des activités.

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite, au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances clients sont inscrites déduction faite des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Les règlements à recevoir découlent de la vente de concentrés de métaux. Ils sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur des règlements à recevoir sont comptabilisées dans les produits.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle propose une analyse des transactions fondée sur des contrats, qui comporte cinq étapes, et permet de déterminer si les produits doivent être comptabilisés, ainsi que le montant et le moment de la comptabilisation. La norme instaure de nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugement, lesquels peuvent avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou la date de comptabilisation. La société a adopté cette norme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, selon l'application rétrospective modifiée.

Ce qui suit présente la nouvelle méthode comptable relative à la comptabilisation des produits aux termes de l'IFRS 15 :

Comptabilisation des produits

Les produits sont tirés de la vente de lingots et de concentrés de métaux. La société produit de l'argent aurifère, des concentrés d'or et d'autres concentrés de métaux. Les obligations de prestation de la société se rapportent principalement à la livraison de ces produits aux clients, chaque expédition représentant une obligation de prestation distincte.

Les produits tirés de la vente de lingots et de concentrés de métaux sont comptabilisés au moment où le client obtient le contrôle du produit. Le contrôle est transféré lorsque le titre de propriété est transmis à l'acheteur, que le produit est physiquement livré au client, que le client contrôle les risques et les avantages inhérents à la propriété et que la société a un droit actuel de paiement pour le produit.

i) Concentrés de métaux

Le contrôle à l'égard des concentrés de métaux est transféré au client et les produits sont constatés au moment où les matières sont placées à bord du navire pour l'expédition, c'est-à-dire lorsque le produit est considéré comme étant livré physiquement au client selon les modalités du contrat.

Les concentrés de métaux sont vendus dans le cadre d'accords de prix où les prix finaux sont déterminés par les prix du marché après la date de vente (la « période de référence »). Les produits tirés des ventes de concentrés sont comptabilisés en fonction des montants estimatifs à recevoir, selon les prix à terme des métaux respectifs à la date de règlement prévue. Des ajustements sont apportés aux règlements à recevoir au cours des périodes subséquentes en fonction des fluctuations des prix à terme jusqu'à la date d'établissement du prix final des métaux. Ces variations subséquentes

de la juste valeur des règlements à recevoir sont comptabilisées dans les produits séparément des produits tirés des contrats conclus avec les clients.

Les factures provisoires pour les ventes de concentrés de métaux sont généralement émises à l'égard d'une tranche allant de 80 % à 90 % de la valeur totale estimée lors du transfert du contrôle du produit au client, ou peu de temps après. Des factures supplémentaires sont émises au fur et à mesure que les poids finaux des produits et les résultats d'analyse de la teneur sont déterminés au cours de la période de référence. Les montants facturés à titre provisoire sont généralement recouvrés rapidement.

ii) Métaux contenus dans l'argent aurifère

Les affineurs qui reçoivent l'argent aurifère de la société, affinent les matériaux pour le compte de la société et organisent la vente du métal affiné sur le marché des métaux précieux à la Bourse d'Istanbul (auparavant la Bourse de l'or d'Istanbul). Le contrôle sur l'or ou sur l'argent affiné produit à partir de l'argent aurifère est transféré au client et les produits sont comptabilisés au moment de la livraison sur le compte de lingots du client sur le marché des métaux précieux à la Bourse d'Istanbul.

Les métaux affinés sont vendus au comptant sur le marché des métaux précieux à la Bourse d'Istanbul. Le produit de la vente est perçu dans les jours qui suivent la conclusion de la transaction de vente.

La norme suivante a été publiée et doit être appliquée aux exercices d'Eldorado ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme a été publiée en janvier 2016 et elle remplace la directive existante figurant dans l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 instaure un modèle comptable unique pour les preneurs à l'égard de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Un preneur devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une obligation locative, qui représente son obligation de faire des paiements de location. Pour les bailleurs, le traitement comptable restera pratiquement le même qu'aux termes de l'IAS 17.

La société appliquera cette norme à la date à laquelle elle entrera en vigueur et elle prévoit qu'aux termes de la nouvelle norme, la valeur actualisée de la plupart des contrats de location sera présentée comme passif au bilan, et un actif correspondant sera inscrit au titre du droit d'utilisation, y compris les contrats de location classés comme contrats de location simple aux termes de la norme existante. Ceci implique la comptabilisation dans le résultat net de montants plus élevés au titre de la charge d'amortissement et des intérêts liés à l'obligation locative. Par ailleurs, une réduction correspondante des charges générales et administratives et (ou) des coûts de production devrait être comptabilisée. L'ampleur définitive de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

La société poursuit le processus consistant à répertorier et à recueillir des données relatives aux ententes existantes qui pourraient être admissibles en vertu de la norme et elle prévoit fournir une mise à jour plus détaillée, y compris les incidences financières quantitatives estimées, si elles sont importantes, dans ses états financiers annuels consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2018.

D'autres nouvelles normes, modifications de normes et interprétations ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La société estime que ces dernières n'auront pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'Eldorado d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu soit-il, comporte des limites. Ainsi, même si ces systèmes sont jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable quant à l'établissement et à la présentation de nos états financiers. Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2018, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre qu'il ait, une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Personne qualifiée

Sauf indication contraire, Paul Skayman, FAusIMM, notre chef de l'exploitation, est la personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101 responsable de superviser la préparation des informations scientifiques et techniques figurant dans le présent rapport de gestion et de vérifier les données techniques se rapportant aux mines en exploitation et aux projets de mise en valeur présentés dans le présent document.

Énoncés prospectifs et facteurs de risque

Le présent rapport de gestion comporte des énoncés et des informations qui portent sur ce que nous croyons que l'avenir nous réserve. Lorsque nous exposons notre point de vue sur notre stratégie, nos objectifs, nos plans, nos prévisions et nos perspectives, y compris la production prévue, la charge décaissée prévue, les dépenses d'investissement et les dépenses de prospection prévues, nos attentes quant à notre performance financière et opérationnelle future, y compris les flux de trésorerie futurs, la charge décaissée estimée, les taux de récupération métallurgique prévus, les perspectives en ce qui a trait au prix de l'or et d'autres marchandises ainsi que sur nos plans et nos priorités prévus en matière d'exploration, de mise en valeur et de construction, l'obtention des permis et le calendrier s'y rapportant, l'issue des litiges ou sur certains événements qui ne se sont pas encore produits, nous présentons des *énoncés prospectifs* au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. C'est ainsi que nous les désignons dans le présent document.

Ce qu'il faut savoir au sujet des énoncés prospectifs présentés dans le présent document :

- Ils renferment des termes ou expressions qui portent sur l'avenir, tels que « planifier », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « anticiper », « croire », « estimer », « établir un budget », « poursuivre », « projeter », « évaluer », « pouvoir », conjugués au futur ou au conditionnel, ou utilisés sous leur forme négative.
- Même s'ils reflètent notre point de vue actuel, que nous estimons raisonnable, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se révéleront exacts.
- Ils reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'opinions, y compris le contexte géopolitique, économique, légal et d'obtention de permis dans lequel nous évoluons, le cours futur de l'or et d'autres marchandises, les cours de change, les coûts et les charges prévus, la production, les réserves et ressources minérales, les taux de récupération métallurgique, l'incidence des acquisitions, des sorties, des suspensions et des retards sur nos activités ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront essentiellement selon les mêmes bases que celles qui existaient à la date du présent rapport de gestion.
- Ils sont également assujettis aux risques liés à nos activités, notamment aux suivants :
 - l'exécution et le financement efficace et en temps opportun de projets de mise en valeur, y compris le projet de concentrateur de Kışladağ;
 - la volatilité du contexte économique national et mondial et le risque géopolitique;
 - les risques liés aux droits de propriété ainsi qu'à l'obtention des licences et des permis;
 - la volatilité du cours de l'or et autres métaux et des cours de change et l'incidence des activités de couverture;
 - les risques inhérents à l'exploitation minière et à la mise en valeur, y compris la récupération des métaux et les résultats des tests;
 - les prévisions révisées;
 - les risques liés aux litiges et aux processus d'arbitrage potentiels et en cours visant nos activités, nos biens et nos établissements;

- l'incidence prévue sur les réserves et la valeur comptable;
 - la mise à jour des modèles de réserves et de ressources et de la durée de vie des plans miniers;
 - les risques liés à l'exploitation et à la mise en valeur des mines;
 - les risques liés à l'exercice d'activités dans les pays étrangers;
 - les risques liés aux investissements souverains;
 - les risques et obligations réglementaires, y compris les risques liés à la réglementation et aux restrictions réglementaires, et les restrictions et obligations réglementaires en matière d'environnement;
 - les écarts entre les résultats réels et estimés de la production, des ressources et des réserves minérales, et entre les résultats prévus et réels en matière de récupération et de tests métallurgiques et les besoins en capitaux;
 - les risques liés à l'incidence de l'acquisition et de l'intégration d'Integra sur les activités de la société;
 - les besoins de financement supplémentaires;
 - les fluctuations des cours de change;
 - les actions des collectivités et des organisations non gouvernementales;
 - la nature spéculative de la prospection d'or;
 - la dilution;
 - la volatilité du cours de l'action;
 - la concurrence;
 - la perte d'employés clés;
 - un titre minier vicié sur les claims ou biens miniers;
- ainsi que les facteurs de risque dont il est question dans les rubriques intitulées « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque liés à nos activités » figurant dans notre plus récente notice annuelle pour l'exercice clos en 2017, déposée sur SEDAR sous la dénomination sociale de notre société.

Si nos hypothèses se révélaient erronées ou si les risques se concrétisaient, les résultats ou événements réels pourraient s'écarter considérablement de ce que nous prévoyons à l'heure actuelle.

Les énoncés prospectifs visent à aider le lecteur à saisir le point de vue actuel de la direction quant aux perspectives à court et à long terme de la société et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières ne nous y obligent.